



CREFAD AUVERGNE

9, rue sous les Augustins – 63 000 Clermont-Ferrand – TÉL. 04 73 31 50 45 - FAX : 04 73 31 15 26 – secretariat@crefadauvergne.org
Numéro de SIRET 349 638 171 000 26 – Organisme de formation déclaré sous le N° 83630020463 (ceci ne vaut pas agrément de l'État)

Formations professionnelles 2018 pour acteurs sociaux et citoyens
Évoluer, développer, accompagner le changement
avec la formation professionnelle tout au long de la vie

Favoriser une dynamique de coopération pour développer la qualité de vie au travail

Dans le travail, malgré les avancées, les prises de conscience et en dépit des moyens accrus dont disposent désormais les organisations professionnelles et les entreprises, il est parfois possible de constater la persistance d'une faible attention au bien-être, tant individuel que collectif. Or, évoluer au sein d'un espace de travail respectueux des personnes et de leurs aspirations à s'y sentir bien est un enjeu d'une grande importance, avec des répercussions assez nettes sur ce qu'il est coutume de nommer la « performance ».

Actuellement, les concepts utilisés pour décrire des formes d'organisation censées répondre à une telle recherche de qualité dans les conditions de travail sont sur le « devant de la scène » et beaucoup de méthodes ou de préconisations s'en réclament, sans réellement toujours pouvoir appliquer dans un sens favorable à l'humain ce qui en fait la spécificité.

Même dans les espaces collectifs qui souhaitent activement privilégier le « bonheur » des personnes et leur pleine santé, il arrive que le bien-être ne soit pas au rendez-vous...

Pourtant, un accord national interprofessionnel a été signé en 2013 par les principaux partenaires sociaux, dans le but de promouvoir la « Qualité de Vie au Travail ».

Celui-ci rappelle, dans son préambule : *« Il apparaît que la performance d'une entreprise repose à la fois sur des relations collectives constructives et sur une réelle attention portée aux salariés en tant que personnes ».*

À défaut d'apporter des solutions toutes faites, ce texte invite

à rechercher des modalités d'organisation, de production et de management basées sur la coopération. Comment alors instaurer des climats de travail propices à l'épanouissement de chacun? C'est une chose bien plus exigeante que la simple collaboration. Il s'agit de porter une attention aux conditions dans lesquelles s'exercent les activités, avec le souci classique de productivité, mais tout en garantissant une qualité de vie au travail dans laquelle employés comme employeurs trouvent leur intérêt en tant que personnes humaines et, d'une certaine manière, s'épanouissent...

La logique de coopération, au sens d'agir ensemble en synergie, est une piste sérieuse de solution. Transposée à la dynamique globale d'une organisation, elle permet de tendre vers cette qualité de vie au travail recherchée, en faisant des espaces professionnels des lieux empreints de relations de qualités, avec des règles de fonctionnement assises sur le respect des personnes, et marquées par un esprit d'entraide et d'enrichissement mutuel.

Or, cette logique est plus délicate à mettre en place qu'il n'y paraît. Elle nécessite d'aménager et de transformer en profondeur les habitudes, les réflexes, les méthodes. En bref : la culture commune! Au final, lorsqu'une organisation dans son ensemble accède à la dynamique de coopération, la nature et la forme de ce qui se vit en son sein évoluent vers un plus grand épanouissement de tous, une meilleure productivité et un climat de travail marqué par l'intelligence collective.

de l'organisation professionnelle.

Objectifs :

Augmenter sa capacité à faire évoluer la qualité de vie au travail en agissant sur un développement de la coopération entre les personnes.

- Disposer de repères et d'outils pour aborder le bien-être et le mal-être au travail.
- Intégrer les enjeux actuels de la qualité de vie au travail (QVT) et envisager sa mise en oeuvre.
- Sensibiliser aux principes et aux bases de la relation de coopération.
- Distinguer la relation de coopération des autres types de relations dans les organisations.
- s'entraîner à stimuler les dynamiques de coopération par rapport aux autres dynamiques de fonctionnement au sein

Compétences développées :

Plus grande vigilance quant à la souffrance au travail – Animation d'un travail de promotion de la QVT – promotion de la coopération

Dates : Lundi 1er, mardi 2, mercredi 3 octobre 2018

Durée et lieu : 21 heures (3 jours) - Clermont-Ferrand – Locaux du Crefad Auvergne

Coût :

546 euros – le Crefad Auvergne n'est pas assujéti à la TVA. (voir le catalogue ou le site web, ou nous contacter pour connaître les conditions d'un éventuel tarif réduit)

(suite au verso)

retrouvez toutes les informations relatives aux formations que nous organisons, ainsi qu'à toutes nos activités sur :

<http://www.crefadauvergne.org>

Public visé :

Personne en position d'influencer des relations de travail ou d'activité à plusieurs.

Contenu :

Différentes notions (en matière d'organisations, de relations humaines, de méthodes...), le modèle de relation de travail de chaque participant dans sa sphère professionnelle ou dans son engagement, critères de qualité de vie au travail, notions sur le mal-être au travail et les troubles psychosociaux, étude des facteurs indispensables à la relation de coopération, recherche et réflexion sur les manières d'instaurer et promouvoir la coopération dans une situation de travail...

Formateur(ice/s) :

Serge Mevrel (Formation en mécanique générale, formation à l'animation (cursus DEFA), infographiste, formateur d'adultes, psychopraticien dans l'Approche Centrée sur la Personne).
Michel Gasperin (enseignant en sciences humaines, formateur, musicien)

Planning :

lundi 1er octobre 2018 - 9h00-12h30 et 13h30-17h00
mardi 2 octobre 2018 - 9h00-12h30 et 13h30-17h00
mercredi 3 octobre 2018 - 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Coût horaire :

26 euros par heure

Document délivré en fin de formation :

Attestation de participation

Responsable des dossiers administratifs :

Évelyne GONZALEZ